



## Placement abusif de ma fille

Par **Cleliaaurel**, le 11/11/2013 à 10:35

Bonjours , j'ai ma fille de 21 mois qui a été placer abusivement soit disant pour la protéger de mon conjoint , ils nous on demander de nous séparer car il pense qu'il es violent envers ma fille il a juste rattraper dans les escalier et lui a fait des traces la nounou a averti les service sociaux nous avons été mis en garde a vue je suis passer devant le juge des enfants qui a placer ma fille pour 3mois car je serait dépasser par mes événement hors c faux j'ai toujours assumer ma fille depuis sa naissance ma fille vie très mal le placement il n'ont rien de concret pour dire tûs ce qu'il nous on dit comment faire pour accélère mes choses mon avocat a fait apél mais cela ne passera pas avant janvier cela es impensable que ma fille passe Noël et son anniversaire la bas c'est impensable qu'elle reste la bas alors quelle n'est absolument as en danger si vous avez des conseils merci

Par **amajuris**, le 11/11/2013 à 13:31

bjr,

si votre nounou a cru nécessaire de prévenir les services sociaux et que cela a été confirmé par le juge qui a décidé de vous enlever votre enfant, c'est que les faits sont suffisamment graves et concordants pour motiver sa décision.

votre mari (puisque vous parlez de conjoint) est-il le père de votre enfant ?

préparez des témoignages pour le jugement d'appel pour confirmer vos dires, il ne suffit pas de dire que c'est faux, il faut le prouver.

des traces de coup sur un enfant ne viennent pas tout seul.

cdt

Par Cleliaaurel, le 11/11/2013 à 13:51

Non ce n'est pas le père de ma fille oui elle a vu un légiste qui a dit que la version de mon conjoint été possible il est sous contrôle judiciaire et a interdiction de rentrer il mon dit de le quitter pour que je puisse récupérer ma fille c'est ce que j'ai fait et malgré tout ce cela et nombreux témoignage positif ainsi que celui de mon beau père qui est fonctionnaire de police retraiter rien ni fait le danger comme il dit eux c'était mon conjoint il est plus la pourquoi on me rend pas ma fille pourquoi ce base t'il sur ce qu'à dit la nounou et pas sur les témoignage ils non rien contre moi et ce permette de dire que je suis une mère dépasser par les événement que je ne sais pas gérer mon enfant sous prétexte que je suis une mère jeune comme il save si bien dire en attendant ma fille n'a jamais manquer de rien et même au foyer ou elle est les psy ect ont bien dit qu'il ne remarquer absolument rien d'anormal dans son comportement ni dans le mien ma propre mère a fait ma demande de ma garde de la petite et ils on refuse de la lui confier sous prétexte quelle est dans le déni de ce qui c'est passer mais il ne pense pas qu'il ne c'est rien passer vu qu'il ni a rien d'anormal dans le comportement de ma fille